

TWO HUNDRED AND FIFTY-FIRST MEETING

Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 26 April 1949, at 3 p.m.

Chairman: Mr. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

127. Presentation of views by representative organizations (continued)

At the invitation of the Chairman, the representative of the Unionist Party of Eritrea took a seat at the Committee table.

Mr. BAIRU (Unionist Party of Eritrea) expressed the conviction that the authors of the Peace Treaty with Italy, in referring the question of the disposal of the former Italian colonies to the General Assembly, had considered that such a democratic organ as the United Nations would be disposed to reach a decision on the matter in the light of the wishes and the welfare of the inhabitants of the territories.

He recalled that in November 1947, when the Four-Power Commission of Investigation had visited his homeland, his party had submitted full documentation to it with regard to its claims and desires, and those of the people of Eritrea generally. The unionist movement in Eritrea had existed long before the liberation of that country in 1941, and constituted the oldest political movement in Eritrea.

The representative of the Unionist Party of Eritrea stressed that, as a result of fifty years of oppression, of denial of all possibility of advancement, and of racial discrimination pursued by the Italians, the Eritreans, whatever their background, like the populations of all the former Italian colonies in Africa, emphatically opposed the reinstatement of Italian rule in their territory in any form whatsoever. In that connexion he stated that the so-called *Nuova Eritrea Pro-Italia* Party, which did not represent any substantial section of opinion, consisted of persons having claims or receiving money or clothing from the Italians, a fact which the report of the Commission of Investigation had recognized.

Recalling his people's resistance to Italian atrocities and use of force, he recalled the enthusiasm with which the written promises dropped over Eritrea by Royal Air Force planes had been received. Those promises were to the effect that, when victory had been won Eritrea would be returned to its fatherland, Ethiopia. The Unionist Party had been formed on 5 May 1941 to achieve the realization of the aspirations of the Eritrean people pursuant to those promises. Describing the formation of the party and its organization, Mr. Bairu said that it represented the various administrative divisions and districts of Eritrea, and that the records which were kept of all membership registration indicated that the party had an approximate strength of 700,000 members. The party published its own weekly paper, called *Ethiopia*. He described the ethnic, linguistic and religious ties between Eritrea and Ethiopia, and added that Eritrea had constituted the most important part of Ethiopia for thousands of years. The three central provinces of the Akele Guzai, the Serae and the Hamasien, containing 56 per cent of the entire population of Eritrea,

DEUX CENT CINQUANTE ET UNIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 26 avril 1949, à 15 heures.

Président: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

127. Audition d'organisations représentatives (suite)

Sur l'invitation du Président, le représentant du Parti unioniste d'Erythrée prend place à la table de la Commission.

M. BAIRU (Parti unioniste d'Erythrée) exprime la conviction que les auteurs du Traité de paix avec l'Italie, en soumettant à l'Assemblée générale la question du sort des anciennes colonies italiennes, ont pensé qu'un organe aussi démocratique que l'Organisation des Nations Unies serait disposé à prendre une décision sur cette question en tenant compte des aspirations et du bien-être des habitants de ces territoires.

Il rappelle que, en novembre 1947, lorsque la Commission d'enquête des quatre Puissances a visité l'Erythrée, son parti a présenté à cette Commission une documentation complète concernant ses revendications et ses aspirations, et celles de la population de l'Erythrée en général. Le mouvement unioniste existait en Erythrée bien avant la libération de ce pays en 1941, et c'est le mouvement politique le plus ancien en Erythrée.

Le représentant du Parti unioniste d'Erythrée souligne le fait que, après cinquante ans d'oppression pendant lesquels on a refusé à son pays toute possibilité de progrès, après cinquante ans de discrimination d'ordre racial par les Italiens, les Erythréens, quelle que soit leur culture, sont, de même que la population de toutes les anciennes colonies italiennes en Afrique, énergiquement opposés à la restauration de la domination italienne sur leurs territoires, sous quelque forme que ce soit. A ce propos, il déclare que le prétendu parti *Nuova Eritrea Pro-Italia*, qui ne représente qu'une faible partie de l'opinion, se compose de personnes qui sont les obligés de l'Italie ou reçoivent de l'argent et des vêtements des Italiens, comme le reconnaît le rapport de la Commission d'enquête.

Rappelant la résistance de ses compatriotes aux atrocités et à la violence des Italiens, M. Bairu rappelle l'enthousiasme avec lequel ont été accueillies les promesses écrites lancées sur le territoire de l'Erythrée par les avions de la *Royal Air Force*. On promettait à la population que, après la victoire, l'Erythrée serait rendue à l'Ethiopie, qui est sa mère-patrie. Le Parti unioniste a été créé le 5 mai 1941 en vue de réaliser les aspirations de la population de l'Erythrée conformément à ces promesses. Au sujet de la formation et l'organisation de son parti, qui représente les divers districts et secteurs administratifs de l'Erythrée, M. Bairu indique qu'il ressort des registres d'inscription des membres que le parti compte environ 700.000 adhérents. Ce parti publie un hebdomadaire intitulé *Ethiopia*. M. Bairu décrit les liens ethniques, linguistiques et religieux qui unissent l'Erythrée à l'Ethiopie, et il ajoute que, pendant des milliers d'années, l'Erythrée a constitué la partie la plus importante de l'Ethiopie. Les trois provinces centrales (Akélé Guzai, Séraé et Hamasien), qui contiennent 56 pour 100 de la population totale de l'Erythrée, et

whose populations had declared themselves, by high percentages, in favour of union with Ethiopia, had not been included in the areas said to favour union with Ethiopia in the map circulated by the spokesman for the Moslem League of Eritrea. Mr. Bairu said that the Unionist Party of Eritrea was not restricted to Christian adherents and he gave the names of prominent Moslems who formed an important element favouring union with Ethiopia.

The Moslem League of Eritrea was exclusively confined to Moslems and did not represent the desires of the majority of the people of Eritrea; it had made greatly exaggerated claims regarding the number of its supporters. The spokesman for the Moslem League of Eritrea had been one of the most outspoken leaders of the Unionist Party of Eritrea until the end of 1946, but had changed his allegiance for personal reasons, and the accusations of terrorism and assassinations which he had levelled at the Unionist Party were wilful falsehoods.

The President of the so-called *Nuova Eritrea Pro-Italia* Party had spent six months in Rome before appearing before the Committee. Mr. Bairu also described the background of another member of the same party who had been in the pay of the Italians first in Libya and later in Eritrea.

In addition to the ties which he had already mentioned, Eritrea was bound up with Ethiopia economically. Eritrea had to import cereals and used the Tigray and Gondar areas of Ethiopia as grazing lands for cattle during many months of the year. Eritrea depended upon the import of foodstuffs from Ethiopia to keep its population alive; its domestic and foreign trade consisted for the most part in transit trade with Ethiopia or in trade destined to supply Eritrea with the necessary foodstuffs. Above all, Eritrea shared a profound sense of nationality with Ethiopia and that sense of nationality had been reinforced by the common struggle against Italy and particularly by the fact that Ethiopia alone had protected and cherished Eritrean interests. Only Ethiopia had provided the secondary and advanced education which the Italians had been most careful to deny in order to maintain their colonial rule.

The representative of the Unionist Party of Eritrea concluded that the movement represented by his party constituted a spontaneous expression of all groups of society and religion in Eritrea.

In reply to questions put by Mr. COOPER (Liberia), Mr. BAIRU (Unionist Party of Eritrea) stated that Moslems constituted one-third of the membership of the Unionist Party, which drew support from all parts of Eritrea and from all sections of the population.

Mr. COOPER (Liberia) pointed out that the membership claimed by the Moslem League of Eritrea, the *Nuova Eritrea Pro-Italia* Party and the Unionist Party of Eritrea amounted to 1,900,000 which was considerably more than the actual total population of Eritrea. He asked the representative of the Unionist Party of Eritrea

dans lesquelles un pourcentage élevé de la population s'est déclaré en faveur de la réunion à l'Éthiopie, n'ont pas été comprises dans les régions que l'on dit en faveur du rattachement à l'Éthiopie dans la carte distribuée par le porte-parole de la Ligue musulmane d'Érythrée. M. Bairu déclare que le Parti unioniste d'Érythrée ne compte pas seulement des chrétiens parmi ses membres; il cite les noms de personnalités musulmanes qui constituent un élément important en faveur de l'union avec l'Éthiopie.

La Ligue musulmane d'Érythrée se compose exclusivement de musulmans et ne représente pas les aspirations de la majorité de la population de l'Érythrée; en ce qui concerne le nombre de ses membres, elle a donné des chiffres considérablement exagérés. Le porte-parole de la Ligue musulmane d'Érythrée a été un des chefs les plus déclarés du Parti unioniste d'Érythrée jusqu'à la fin de 1946, mais, pour des raisons personnelles, il a changé de camp, et les accusations de terrorisme et d'assassinats qu'il a portées contre le Parti unioniste ne sont que contre-vérités délibérées.

Le Président du prétendu parti *Nuova Eritrea Pro-Italia* a passé six mois à Rome avant de se présenter devant la Commission. M. Bairu décrit les antécédents d'un autre membre de la délégation de ce même parti qui a été au service des Italiens, d'abord en Libye et, plus tard, en Érythrée.

Outre les liens que M. Bairu a déjà mentionnés, l'Érythrée a également avec l'Éthiopie un lien économique; elle doit importer des céréales de ce pays et utilise comme pâturages pour son bétail, pendant de nombreux mois de l'année, les régions du Tigré et de Gondar en Éthiopie. Pour nourrir sa population, l'Érythrée doit importer des produits alimentaires d'Éthiopie et son commerce se limite en grande partie au transit avec l'Éthiopie et à l'importation des denrées alimentaires dont elle a besoin. Par-dessus tout, l'Érythrée est liée à l'Éthiopie par un sentiment profond de nationalité qui a été renforcé par la lutte commune contre l'Italie et notamment par le fait que seule l'Éthiopie a protégé et défendu les intérêts des Érythréens. Seule l'Éthiopie a fourni à l'Érythrée des professeurs d'enseignement secondaire et supérieur dont les Italiens avaient pris grand soin de la priver afin de maintenir leur domination coloniale.

Le représentant du Parti unioniste d'Érythrée déclare en terminant que le mouvement que représente son parti est la manifestation spontanée des aspirations de tous les groupes sociaux et religieux d'Érythrée.

En réponse à des questions posées par M. COOPER (Libéria), M. BAIRU (Parti unioniste d'Érythrée) déclare que les musulmans constituent un tiers des membres du Parti unioniste, qui a des adhérents dans toutes les parties de l'Érythrée et dans toutes les classes de la population.

M. COOPER (Libéria) fait observer que le nombre des adhérents que prétendent avoir la Ligue musulmane d'Érythrée, la parti *Nuova Eritrea Pro-Italia* et le Parti unioniste d'Érythrée s'élève à un total de 1.900.000, chiffre beaucoup plus élevé que la population réelle de toute l'Érythrée. Il demande au représentant du Parti unioniste

how he reconciled those figures with the figure given for the membership of his party.

Mr. BAIRU (Unionist Party of Eritrea) said that he had already drawn attention to the exaggerated claims of the other two parties. He considered the figure given for the membership of his party to be approximately accurate.

Mr. CLUTTON (United Kingdom) in reply to a question by Mr. ASHA (Syria) said that in a territory like Eritrea it was extremely difficult for the Administering Authority to judge not merely the actual number of persons represented by a party, but the extent to which a party had adherents. The British authorities had no figures on party membership and all that he could say was that all three parties could be said to be representative of substantial sections of the population.

The representative of the Unionist Party of Eritrea withdrew.

At the invitation of the Chairman, the representative of the National Congress of Cyrenaica took a seat at the Committee table.

Mr. SHENAIB (National Congress of Cyrenaica), reviewing the historical background of Cyrenaica, recalled that Cyrenaica was not an Ottoman colony when the Italians had invaded it in 1911, but a province of the Ottoman Empire which had its own representatives in the Ottoman Parliament, and was directly linked with what was then the centre of the Moslem Caliphate. At that time Cyrenaica had a population twice as high as at present. There was a well-developed educational system, a flourishing commerce and a prosperous agricultural economy which exceeded the needs of the population and allowed an ample margin for export.

Mr. Shenaib recalled the crimes and massacres which had followed Italian invasion and which belied Italy's claim that it had only occupied Cyrenaica for the purpose of civilizing its people. Italy was responsible for atrocities which had resulted in the annihilation of half of Cyrenaica's population, as well as for the economic crises and social degradation which had befallen the Cyrenaicans. Furthermore, Italy was responsible for preventing his people from following the natural course of progress. In that connexion, he pointed to the development of other Mediterranean countries during the last thirty years. Italy had exploited the Cyrenaicans for its own interests, and consequently, the Cyrenaican people had failed to attain that level of progress which otherwise would have been theirs at the present time.

Mr. Shenaib drew attention to the concentration camps and brutal policies instituted by the Italian authorities during their rule in Cyrenaica. Such brutality was incompatible with Italian pretensions and claims to civilize Cyrenaica. He quoted from books by Italian historians to show that Italy had been bent on exterminating the Arabs of Libya and on replacing them by Italians. Thus the Italian authorities had expropriated land and had provided many facilities to ensure the welfare and comfort of the Italian families settling in Cyrenaica, while the Arabs had been dis-

d'Erythrée comment il concilie ces chiffres avec l'effectif qu'il vient d'indiquer pour son parti.

M. BAIRU (Parti unioniste d'Erythrée) déclare qu'il a déjà attiré l'attention sur le fait que les prétentions des deux autres partis étaient exagérées. Il pense que le nombre de membres qu'il vient d'indiquer en ce qui concerne son parti est à peu près exact.

En réponse à une question de M. ASHA (Syrie), M. CLUTTON (Royaume-Uni) fait observer que, dans un territoire comme l'Erythrée, il est extrêmement difficile, pour l'Autorité chargée de l'administration, d'évaluer, non seulement le nombre réel de personnes qu'un parti représente, mais également le nombre d'adhérents que compte ce parti. Les autorités britanniques ne possèdent pas de renseignements précis sur l'effectif des partis; tout ce qu'il peut dire, c'est que les trois partis représentent des fractions importantes de la population.

Le représentant du Parti unioniste d'Erythrée se retire.

Sur l'invitation du Président, le représentant du Congrès national de Cyrénaïque prend place à la table de la Commission.

M. SHENAIB (Congrès national de Cyrénaïque) retrace l'histoire de la Cyrénaïque; il rappelle que ce pays n'était pas une colonie ottomane lors de l'invasion par l'Italie en 1911, mais une province de l'Empire ottoman qui avait des représentants au Parlement ottoman et était directement rattachée au siège du Califat musulman d'alors. A cette époque, la Cyrénaïque était deux fois plus peuplée qu'aujourd'hui. Elle avait un système d'enseignement très développé, un commerce florissant, une agriculture prospère dont la production dépassait les besoins de la population, et une exportation importante.

M. Shenaib rappelle les crimes et les massacres qui ont suivi l'invasion italienne et qui interdisent à l'Italie de prétendre qu'elle a occupé la Cyrénaïque uniquement en vue de civiliser sa population. L'Italie est coupable d'atrocités qui ont eu pour résultat d'anéantir la moitié de la population de la Cyrénaïque, et elle est responsable des crises économiques et de la dégénérescence sociale dont ont été victimes ses habitants. En outre, l'Italie est coupable d'avoir empêché la population de suivre la voie naturelle du progrès. A ce propos, M. Shenaib évoque le développement qu'ont connu d'autres pays méditerranéens au cours de ces trente dernières années. L'Italie a exploité les habitants de la Cyrénaïque dans son propre intérêt, et, de cette façon, ceux-ci n'ont pu atteindre le niveau de développement auquel ils seraient certainement parvenus aujourd'hui dans d'autres circonstances.

M. Shenaib rappelle les camps de concentration et les pratiques de brutalité que les autorités italiennes ont établis pendant leur domination en Cyrénaïque. Cette brutalité dément les prétentions qu'avait l'Italie de civiliser la Cyrénaïque. Il cite des extraits d'ouvrages d'historiens italiens pour montrer que l'Italie visait à exterminer les Arabes de Lybie pour les remplacer par des Italiens. Ainsi, les autorités italiennes ont exproprié les habitants de leurs terres et ont fourni aux familles italiennes qui s'installaient en Cyrénaïque de nombreuses facilités propres à assurer leur

lodged from their homes and lands and had been driven into the desert. The situation during the fascist rule in Cyrenaica had been described by Deputy Governor General Campani in his official report from Tripoli, dated 23 August 1941, addressed to the Deputy Governor in Benghazi. Mr. Shenaib quoted the text of that report, which drew attention to the opposition and hostility of the Cyrenaicans which had resulted from the policy pursued by the Italian authorities.

After that bitter experience, the Cyrenaicans could hardly be blamed for being solidly determined never to accept the return of Italian administration to their country. Such a return to any part of Libya would undoubtedly create incidents and repercussions which might result in the rest of the population being wiped out. Quoting the text of article VI of the Atlantic Charter, Mr. Shenaib said that, in view of the deeply rooted hostility of the Cyrenaicans towards the Italians, the possibility of the return of Italian rule would be contrary to the text and letter of that article, and would shake the confidence of the people of Cyrenaica to an extent which would endanger peace and security.

The outbreak of the Second World War had revived the forlorn hopes of the people of Cyrenaica. At last they had seen an opportunity to resume their struggle for liberation from the fascist yoke. In 1940, at a time when the allied forces were facing one of the most critical situations during the whole of the African campaign and the troops of Marshal Graziani were advancing into Egyptian territory, the Emir Mohammed Idris el Senoussi who, as a result of Italian oppression, had already taken refuge in Egypt, together with large numbers of Cyrenaicans, declared that he would co-operate with the British Government in fighting against the common enemy. Thereafter, the people of Cyrenaica devoted every effort to support the allied cause. Not only did a Senoussi army under its national flag fight heroically side by side with the allied forces but the people of Cyrenaica, in response to an appeal from the Emir, undertook widespread guerrilla action behind the enemy lines. Mr. Shenaib recalled that the contribution of the Senoussi to the allied victory had been warmly commended by Mr. Eden, then British Foreign Secretary, in the House of Commons on 8 January 1942. Cyrenaica had suffered tremendous losses in its struggle. Its sacrifices, however, had been made unreservedly, for the people were convinced that an allied victory would result in liberation and justice for their country.

Those who survived had held high hopes that the liberation would be immediately followed by the establishment of a democratic national government which would give the people of Cyrenaica a chance to work and co-operate with the allied nations in the establishment of world peace and security. They did not expect that their country would be placed for six long years under a temporary military administration befitting more a defeated nation than a victorious ally. Yet, in spite of their natural resentment, they did nothing to embarrass the authorities.

bien-être et leur confort, alors que les Arabes étaient chassés de leurs maisons et de leurs terres et refoulés dans le désert. La situation qui existait en Cyrénaïque pendant la domination fasciste a été décrite par le Gouverneur général adjoint Campani dans son rapport officiel en date du 23 août 1941 adressé de Tripoli au Gouverneur adjoint à Bengasi. M. Shenaib cite le texte de ce rapport, qui attire l'attention sur l'opposition et l'hostilité qu'avaient provoquées parmi les habitants de la Cyrénaïque les actes des autorités italiennes.

Après cette cruelle expérience, on ne peut guère blâmer les habitants de la Cyrénaïque d'être énergiquement résolus à ne jamais accepter le retour de l'administration italienne dans leur pays. Sa restauration dans une partie quelconque de la Libye provoquerait sans aucun doute des incidents et aurait des répercussions qui pourraient aboutir à l'extermination du reste de la population. M. Shenaib cite le texte de l'article VI de la Charte de l'Atlantique; il déclare que, en raison de l'hostilité profondément enracinée des habitants de la Cyrénaïque à l'égard des Italiens, l'éventualité du rétablissement de la domination italienne serait contraire à l'esprit et à la lettre de cet article et ébranlerait la confiance de la population de la Cyrénaïque au point de mettre en danger la paix et la sécurité.

Lorsque la deuxième guerre mondiale a éclaté, les espoirs déçus du peuple de Cyrénaïque se sont ranimés. Ce peuple a vu enfin une occasion de reprendre la lutte pour se libérer du joug fasciste. En 1940, à une époque où les armées alliées se trouvaient dans la situation la plus critique de la campagne d'Afrique et où les troupes du maréchal Graziani pénétraient en territoire égyptien, l'émir Mohammed Sayyid Idris El-Senoussi qui, en compagnie d'un grand nombre de ses compatriotes, s'était déjà réfugié en Egypte pour échapper à l'oppression italienne, a proclamé qu'il coopérerait avec le Gouvernement britannique dans la lutte contre l'ennemi commun. Dès lors, le peuple de Cyrénaïque a déployé tous ses efforts pour soutenir la cause alliée. Non seulement une armée senoussite a combattu héroïquement, sous son drapeau national, aux côtés des forces alliées, mais encore le peuple de Cyrénaïque, en réponse à un appel de l'émir, a entrepris des opérations étendues de guérilla, derrière les lignes ennemies. M. Shenaib rappelle que, le 8 janvier 1942, M. Eden, qui était alors Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, a chaudement loué, devant la Chambre des Communes, la contribution des Senoussis à la victoire alliée. Dans cette lutte, la Cyrénaïque a subi des pertes terribles. Mais elle a fait ce sacrifice sans réserve, car le peuple était convaincu que la victoire alliée apporterait à son pays la libération et la justice.

Les survivants espéraient sincèrement que la libération serait immédiatement suivie de la constitution d'un gouvernement national démocratique qui permettrait au peuple de Cyrénaïque de travailler en commun avec les nations alliées à l'établissement de la paix et de la sécurité mondiales. Ils ne s'attendaient pas à voir leur pays placé pendant six longues années sous l'autorité d'une administration militaire temporaire qui eût mieux convenu à une nation vaincue qu'à un allié victorieux. Cependant, malgré leur ressentiment naturel, ils n'ont rien fait qui pût gêner les autorités.

Why was it that law and order had remained undisturbed in Cyrenaica in spite of the failure of the Allied Powers to grant the people's just demands? The answer was to be found in the very character of the Cyrenaicans, whose political maturity had been recognized by the Ottoman authorities as early as in 1912. The people of Cyrenaica were renowned for their respect for human rights, for their love of peace and for their abhorrence of crime and violence. It was noteworthy that the temporary military administration maintained a police force of only five hundred in that vast country where almost everybody was legally entitled to carry arms.

Mr. Shenaib also reminded the Committee of the immense economic resources which Cyrenaica possessed and to which the Cyrenaican Commercial Society had drawn the attention of the Four-Power Commission of Investigation. If developed and utilized by sound economic planning on a national basis, those resources would be sufficient to make Cyrenaica more than self-supporting.

In conclusion, Mr. Shenaib appealed to the Committee in the name of justice and equity to recognize that any final solution must, in the light of the historical picture he had presented, provide for the establishment of independence in Cyrenaica with an assurance that Italian administration would not return to any part of Libya. It was scarcely necessary to remind members that the only way to establish peace and prevent disastrous wars was by granting nations their full share of freedom, which was the basic foundation of human rights. The people of Cyrenaica were confident that the Assembly would endorse the justice of their cause.

Mr. RYCKMANS (Belgium) asked what was the attitude of the National Congress of Cyrenaica in respect to possible future union with Tripolitania.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied that Cyrenaica's chief concern was to gain independence. If, as he hoped, independence were granted to the whole of Libya, unity would be realized.

Mr. RYCKMANS (Belgium) recalled that, in the report of the Four-Power Commission of Investigation, it was recorded that certain groups in Cyrenaica had expressed themselves as willing to unite with Tripolitania only if the latter were placed under the hereditary monarchy of the Emir of the Senoussis. He asked whether that was the attitude of the National Congress of Cyrenaica.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied in the affirmative and recalled that his organization had put forward the same views to the Four-Power Commission of Investigation.

Mr. HOOD (Australia) asked whether, in the event that immediate independence might not prove feasible, the National Congress of Cyrenaica would prefer any alternative system such as trusteeship.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied that his organization desired independence and would not accept trusteeship.

Pourquoi donc l'ordre public n'a-t-il pas été troublé en Cyrénaïque bien que les Puissances alliées n'aient pas accordé au peuple la satisfaction de ses justes revendications? On trouvera la réponse dans le caractère même des habitants de la Cyrénaïque, dont, dès 1912, les autorités ottomanes reconnaissaient la maturité politique. Le peuple de la Cyrénaïque est renommé pour son respect des droits de l'homme, pour son amour de la paix et pour son horreur du crime et de la violence. Il est bon de noter que l'administration militaire temporaire n'a maintenu dans ce vaste pays, où presque tout le monde avait légalement le droit de porter des armes, qu'une police forte de cinq cents hommes seulement.

M. Shenaib rappelle également à la Commission les immenses ressources économiques que possède la Cyrénaïque et sur lesquelles la Société commerciale de Cyrénaïque a attiré l'attention de la Commission d'enquête des quatre Puissances. Développées et utilisées selon un plan ordonné et sur une base nationale, ces ressources suffiraient à rendre la Cyrénaïque plus que capable de se suffire à elle-même.

En terminant, M. Shenaib prie la Commission, au nom de la justice et de l'équité, de reconnaître que toute solution définitive doit, d'après le tableau historique qu'il vient de présenter, prévoir l'indépendance de la Cyrénaïque et l'assurance que l'administration italienne ne reparaitra dans aucune partie de la Libye. Il n'est guère utile, à son sens, de rappeler aux membres de la Commission que la seule façon d'établir la paix et de prévenir des guerres désastreuses, c'est d'accorder aux nations leur pleine part de cette liberté qui est le fondement essentiel des droits de l'homme. Le peuple de la Cyrénaïque est convaincu que l'Assemblée reconnaîtra la justice de sa cause.

M. RYCKMANS (Belgique) demande qu'elle est l'attitude du Congrès national de Cyrénaïque à l'égard d'une union éventuelle avec la Tripolitaine.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que le principal souci de la Cyrénaïque est d'obtenir l'indépendance. Si, comme il espère, on accorde l'indépendance à la totalité de la Libye, l'unité sera réalisée.

M. RYCKMANS (Belgique) rappelle que le rapport de la Commission d'enquête des quatre Puissances établit que certains groupements de Cyrénaïque ont déclaré qu'ils ne seraient favorables à une union avec la Tripolitaine que si celle-ci était placée sous la monarchie héréditaire des émirs senoussis. Il demande si le Congrès national de Cyrénaïque est du même avis.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond par l'affirmative et rappelle que son organisation a exprimé devant la Commission d'enquête des quatre Puissances la même opinion.

M. HOOD (Australie) demande si le Congrès national de Cyrénaïque, au cas où l'indépendance immédiate ne serait pas réalisable, préférerait un autre système, tel que la tutelle.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que son organisation désire l'indépendance et n'acceptera pas la tutelle.

Mr. COOPER (Liberia) asked what promises had been made to the Senussi when they took up arms against Italy.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied that the population of Cyrenaica, including the Senussi tribe, fought for the liberation of their country, that they had been promised independence and expected the vindication of that promise.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) asked whether the people of Cyrenaica would be prepared to accept British rule instead of Italian rule. He also asked for an account of conditions in Cyrenaica under British occupation.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica), replying to the first question, said that his people were opposed to any foreign rule. However, once they had gained independence, they would be at liberty to co-operate with whatever nations they wished.

As to the second question, as it had been stated in the memorandum his organization had submitted to the Commission of Investigation, they had expected independence and, unfortunately, a long period had elapsed during which the country had been under temporary military administration and that situation had resulted in some restlessness in the country after its long and hard fight against Italian oppression.

Mr. LANNUNG (Denmark) asked whether the National Congress of Cyrenaica would favour unity of Libya if Tripolitania were not placed under the rule of the Emir Mohammed Idris El Senussi.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied that his organization would be in favour of such unity on two conditions: (a) that the Italians would not return to Libya and (b) that the leadership of the Emir should be recognized. Once independence had been granted to both Tripolitania and Cyrenaica, unity would be achieved, for that was the desire of both populations.

Ato BLATTA EPHREM TEWELDE-MEDHEN (Ethiopia) asked what action the National Congress of Cyrenaica would take if, in spite of their expressed desire, Italian administration did return to their country.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) replied that the return of Italian rule would be resisted by force of arms.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) asked whether the people of Cyrenaica would be equally prepared to fight for the expulsion of the British, if the United Nations decided to maintain United Kingdom administration.

He asked also whether the representative of the National Congress of Cyrenaica was aware of the United Kingdom proposal with regard to his country.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) said that his organization would object to any kind of colonial rule imposed upon Cyrenaica. He had no doubt that the United Kingdom, which was friendly to his people, did

M. COOPER (Libéria) demande quelles promesses on a faites aux Sénoussis quand ils ont pris les armes contre l'Italie.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que la population de la Cyrénaïque, y compris la tribu des Sénoussis, a combattu pour la libération de son pays: on lui a promis l'indépendance, et elle compte que cette promesse sera respectée.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) demande si le peuple de Cyrénaïque est disposé à accepter une administration britannique plutôt qu'une administration italienne. Il demande également à M. Khalil Gelal d'exposer les conditions qui ont régné en Cyrénaïque sous l'occupation britannique.

En réponse à la première question, M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) déclare que son peuple est opposé à toute administration étrangère. Cependant, une fois que ce peuple aura réalisé son indépendance, il sera libre de coopérer avec toutes les nations de son choix.

Pour ce qui est de la seconde question, comme l'indique le mémorandum présenté par le Congrès national de Cyrénaïque à la Commission d'enquête, la population s'attendait à recevoir l'indépendance; malheureusement, il s'est écoulé une longue période pendant laquelle le pays a été soumis à une administration militaire temporaire, et cette situation a provoqué quelque agitation dans le pays, après sa longue et dure lutte contre l'oppression italienne.

M. LANNUNG (Danemark) demande si le Congrès national de Cyrénaïque serait en faveur de l'unité de la Libye au cas où l'on ne placerait pas la Tripolitaine sous le gouvernement de l'emir Mohammed Sayyid Idris El-Senoussi.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que son organisation désire l'unité, mais à deux conditions: a) que les Italiens ne reviennent pas en Libye, et b) que le pouvoir de l'emir soit reconnu. Une fois l'indépendance accordée à la Tripolitaine comme à la Cyrénaïque, l'unité se réalisera, car elle répond au désir des deux populations.

Ato BLATTA EPHREM TEWELDE-MEDHEN (Ethiopie) demande ce que fera le Congrès national de Cyrénaïque si, malgré son désir clairement exprimé, l'administration italienne revient dans le pays.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que, dans ce cas, le peuple résistera par les armes.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) demande si le peuple de Cyrénaïque est également prêt à lutter pour expulser les Britanniques au cas où les Nations Unies décideraient de maintenir l'administration du Royaume-Uni.

Il demande également si le représentant du Congrès national de Cyrénaïque a connaissance de la proposition du Royaume-Uni concernant son pays.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) déclare que son organisation s'opposera à tout genre de domination coloniale qu'on imposerait à la Cyrénaïque. Il est convaincu que le Royaume-Uni, qui témoigne de l'amitié pour son

not wish to replace one form of colonial rule by another. He believed that the United Kingdom was ready to assist Cyrenaica towards independence, and would not impose a colonial regime.

As to the second question, he replied that his delegation did not know of the United Kingdom proposal.

Mr. CARIAS (Costa Rica) asked whether the representative of the National Congress of Cyrenaica realized the fundamental difference between a colonial system and the system of international trusteeship under the Charter of the United Nations.

Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) said that his delegation was well aware of the difference between the two systems and rejected both in favour of independence.

In reply to further questions from Mr. KATZ-SUCHY (Poland) as to whether the participation of the delegation of the National Congress of Cyrenaica had been financially facilitated by the British authorities, Mr. KHALIL GELAL (National Congress of Cyrenaica) said that the financial problems involved had been settled by contributions from the people of Cyrenaica itself.

The representative of the National Congress of Cyrenaica withdrew.

The meeting rose at 5 p.m.

TWO HUNDRED AND FIFTY-SECOND MEETING

Held at Lake Success, New York, on Wednesday, 27 April 1949, at 3 p.m.

Chairman: Mr. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

128. Presentation of views by representative organizations (continued)

At the invitation of the Chairman, the representative of the National Council for the Liberation of Libya took a seat at the Committee table.

Mr. SCHUKRY (National Council for the Liberation of Libya) appealed to the Committee to grant that unity and independence for which the people of Libya had struggled during more than thirty years of Italian domination. No nation could advance so strong a claim based upon historic right. Prior to the Italian conquest, Libya had always enjoyed complete autonomy under the Arab and Ottoman Empires, as well as under the Libyan dynasty of the Karamanli from 1711 to 1835. Furthermore, Libya with its three component territories had always formed a single political and administrative unit, in view of the close bonds which united the various regions. It was true that the Italians, in order to facilitate the subjugation of Libya, had for a time divided the country into the separate administrative units of Cyrenaica and Tripolitania. But once they had believed they had accomplished their purpose, the Italians had returned to a single central administration. The establishment of separate regimes was contrary to the expressed wish of the Libyan people.

peuple, ne désire pas remplacer une domination coloniale par une autre. Il croit que le Royaume-Uni est prêt à aider la Cyrénaïque à atteindre son indépendance et ne lui imposera pas un régime colonial.

A la seconde question il répond que sa délégation ne connaît pas la proposition du Royaume-Uni.

M. CARIAS (Costa-Rica) demande si le représentant du Congrès national de Cyrénaïque comprend la différence fondamentale qui existe entre un système colonial et le système de tutelle prévu par la Charte des Nations Unies.

M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) répond que sa délégation est bien au courant de la différence qui existe entre les deux systèmes et les repousse tous deux, préférant l'indépendance.

En réponse à d'autres questions de M. KATZ-SUCHY (Pologne), qui lui demande si les autorités britanniques ont facilité le voyage de la délégation du Congrès national de Cyrénaïque, financièrement, M. KHALIL GELAL (Congrès national de Cyrénaïque) déclare que, si les difficultés financières ont pu être vaincues, c'est grâce aux contributions du peuple de Cyrénaïque lui-même.

Le représentant du Congrès national de Cyrénaïque se retire.

La séance est levée à 17 heures.

DEUX CENT CINQUANTE-DEUXIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi 27 avril 1949, à 15 heures.

Président: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

128. Audition d'organisations représentatives (suite)

Sur l'invitation du Président, le représentant du Conseil national pour la libération de la Libye prend place à la table de la Commission.

M. SCHUKRY (Conseil national pour la libération de la Libye) prie la Commission d'accorder à la Libye l'unité et l'indépendance pour lesquelles le peuple de ce pays a lutté durant plus de trente années de domination italienne. Aucune nation ne saurait présenter une revendication aussi solidement fondée sur des droits historiques. Avant sa conquête par l'Italie, la Libye a toujours joui d'une autonomie complète, aussi bien lorsqu'elle faisait partie de l'empire arabe ou de l'empire ottoman que sous la dynastie libyenne des Karamanli, de 1711 à 1835. En outre, la Libye, avec les trois territoires qui la composent, a toujours constitué une unité politique et administrative, en raison des liens qui unissent étroitement ses diverses régions. Il est vrai que les Italiens, afin de faciliter leur oeuvre de subjugation, ont, pendant un certain temps, subdivisé le pays en deux unités administratives séparées, la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Mais, dès qu'ils crurent avoir atteint leur but, les Italiens sont revenus à une administration centrale unique. L'établissement de régimes séparés est contraire au désir clairement exprimé du peuple libyen.